

# UE 2 : Droit des sociétés

## Cours

>> Voici une des parties du cours qui a été mise à jour

### Contrôle du CAC

Le CAC est nommé pour 6 exercices.

#### Nomination d'un CAC obligatoire dans les sociétés

Pour les SA, SAS, SASU, SARL, EURL, SCA (Société en commandite par actions), SNC, SCS (Société en commandite simple) => La nomination d'au moins un CAC est obligatoire si dépassement de 2 des 3 seuils suivants :

- 4 000 000 € de total de bilan
- 8 000 000 € de CAHT
- 50 salariés

#### Nomination d'un CAC obligatoire dans les filiales significatives

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par les personnes et entités contrôlant dans le cas où ces sociétés contrôlées dépassent les seuils suivants :

- 2 000 000 € de total de bilan
- 4 000 000 € de CAHT
- 25 salariés

Le même CAC peut être désigné pour la société contrôlant (holding) et pour les filiales significatives.

Le mandat du CAC pour les filiales significatives pourra être limité à 3 exercices (au choix de la filiale concernée).

## ❖ Modalités de nomination obligatoire du CAC

Forme juridique de la société	Modalités de nomination
SARL	En AGO (Assemblée Générale Ordinaire) par un vote des associés à la majorité ordinaire.
EURL	Par l'associé unique.
SA	En AGO, sur proposition du CA (ou du CS), ou, sous certaines conditions, des actionnaires
SAS	Décision collective des associés sur proposition du président (ou d'un autre organe de direction).
SCA	En AGO.
SNC et SCS	En AGO.

⇒ Si comptes consolidés, alors il faut 2 CAC titulaires et 2 CAC suppléants.

## Désignation volontaire du CAC

La Loi Pacte prévoit la possibilité pour les associés de faire auprès de leur société une demande motivée de désignation d'un CAC.

En effet, lorsque les seuils de nomination obligatoire ne sont pas atteints il est possible pour les associés de demander la désignation volontaire d'un CAC :

⇒ **Selon certaines conditions pour les SARL et SNC.**

Il faut que la demande soit faite par un ou plusieurs associés représentant :

- Au moins le 1/4 du capital social pour les SARL
- Au moins le 1/3 du capital social pour les SNC (CAC désigné pour un mandat de 3 exercices)

(...)

**Pour télécharger l'intégralité des fiches  
UE2 clique [ICI](#)**